

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

ÉTABLISSEMENT : MASCYSSCS

art 567-2
3 mois
requête 8 jours

DÉCLARATION DE POURVOI EN CASSATION

N° 58841

IDENTITÉ

Je soussigné(e) NOM : <u>LABORIE</u>	Prénoms : <u>André</u>
Né(e) le <u>20.5.56</u> à <u>TOULOUSE</u>	Écrou n° : <u>6600</u>
Adresse (en cas de citation après libération) :	

Déclare vouloir me pourvoir en cassation contre		<u>N°390</u>
<input checked="" type="checkbox"/> l'arrêt de la chambre des appels correctionnels - Cour d'appel de <u>Toulouse</u>		
<input type="checkbox"/> dispositions pénales <input type="checkbox"/> dispositions fiscales <input type="checkbox"/> dispositions civiles <input type="checkbox"/> dispositions douanières		
<input type="checkbox"/> l'arrêt de la chambre de l'instruction - Cour d'appel de		
<input type="checkbox"/> l'arrêt de la Cour d'assises de _____, statuant en appel		
<input type="checkbox"/> dispositions pénales <input type="checkbox"/> dispositions civiles <input type="checkbox"/> dispositions douanières		
<input type="checkbox"/> l'arrêt de la Cour d'assises des mineurs de <u>Denis Mémoire</u> , statuant en appel <u>pour cassation</u>		
<input type="checkbox"/> dispositions pénales <input type="checkbox"/> dispositions civiles <input type="checkbox"/> dispositions douanières		
pour <u>Sur DML du 21 et 23 février - Ryet</u> (nature des infractions)		
rendu le <u>30</u> <u>03</u> <u>2006</u> <small>jour mois an</small>	signifié le <u>31</u> <u>03</u> <u>2006</u> Notifié <small>jour mois an</small>	

Signature du déclarant : (Préciser, si le déclarant n'a pas pu signer : "ne peut pas signer") Date : <u>4/4/06</u> Signature :	Signature du chef d'établissement ou par délégation : (Signature attestant que la présente déclaration a été signée et datée en sa présence ou que lecture en a été faite au déclarant et que la date est conforme) Nom : Date : Signature :	Cachet :
--	--	------------------

TRANSMISSION A L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

Destinataire : <u>M. le Procureur Général</u>	Cachet et signature de l'établissement :
Date de transmission : <u>04/4/06</u> <u>Cour d'Appel Toulouse</u>	

- 1^{er} exemplaire destiné au greffe de la juridiction qui a rendu la décision attaquée.
- 2^e exemplaire destiné au dossier du déclarant.
- 3^e exemplaire conservé au greffe de l'établissement.
- 4^e exemplaire destiné au déclarant.